

Screen.brussels fund donnera 3 millions d'euros à l'audiovisuel

BRUXELLES Une nouvelle structure d'aide régionale permettra le financement du cinéma, de documentaires et de réalité virtuelle

Depuis cette rentrée 2016, le monde de l'audiovisuel bruxellois dispose d'une nouvelle plate-forme pour son financement : Screen.brussels. L'appellation regroupe en réalité quatre structures. L'une aide les productions à trouver des lieux de tournage, l'autre est un « cluster sectoriel », la troisième propose un financement aux sociétés et la quatrième, Screen.brussels fund, aidera dès le mois de juin les coproductions qui se déroulent sur le territoire de la Région bruxelloise.

Le Screen fund disposera chaque année d'une enveloppe de 3 millions d'euros pour tout le secteur de l'audiovisuel. Les projets financés peuvent ainsi concerner le cinéma mais également les courts-métrages, les

webséries, les documentaires ou encore la réalisation de jeux vidéo.

Avant, la Région bruxelloise ne disposait pas de structure propre et fonctionnait avec une ligne mixte financée par Bruxellimage

et Wallimage. A présent, Bruxelles sera donc autonome dans les financements de l'audiovisuel. « Nous ne souhaitons pas reprendre le rôle de la Communauté française, précise Yves Goldstein (PS), président du conseil d'administration de Screen.brussels fund. Nous voyons cela comme une aide économique. L'industrie du cinéma et de l'audiovisuel en général à Bruxelles, représente environ 8.000 emplois directs et 7.000 emplois indirects. »

Ces postes sont en majorité occupés par des Bruxellois et ne sont pas délocalisables. De plus, ils répondent au profil des demandeurs d'emploi. « Nous désirons que dès la première année, pour un euro qui sera attribué par le fonds, quatre euros soit réellement investis dans l'économie bruxelloise, précise Yves

Goldstein. Nous avons donc mis sur pied des critères d'éligibilité qui doivent encore être finalisés mais il faudra notamment qu'une des sociétés ait son siège social à Bruxelles. »

Un minimum de 250.000 euros pour un long-métrage

Ensuite, le conseil d'administration a décidé d'imposer des critères supplémentaires afin de déterminer le montant de l'aide qui pourra être délivré par projet. Il faudra notamment qu'un certain montant soit dépensé dans la Région bruxelloise. On parle d'un minimum de 250.000 euros pour un long-métrage sachant qu'en moyenne, un film belge dispose d'un budget compris entre 1 et 1,5 million d'euros. Il faut également qu'il y ait un impact sur

les sociétés de production de la capitale, qu'un certain nombre de Bruxellois travaillent sur le projet et que le produit fini mette en valeur Bruxelles.

« Nous ne jugerons pas de la qualité artistique du film ou du documentaire. Par contre, nous sommes clairement dans une logique de marketing territorial. L'image de la capitale a été fortement écornée ces derniers temps. Comme la campagne menée avec VisitBrussels au niveau touristique, nous espérons redorer le

blason de la capitale via l'audiovisuel. »

Le conseil d'administration composé d'un tiers de néerlandophones et de deux tiers de francophones venant du monde culturel et politique aura donc un poids important dans le choix des

dossiers. Pour le moment, on ne sait pas encore si un plafond absolu par dossier sera fixé ou s'il s'agira simplement d'un pourcentage en fonction du budget. Ce qui est par contre certain, c'est que l'aide financière fournie par Screen.brussels fund ne pourra être qu'un complément.

Trois sessions annuelles auront lieu en mars, juin et octobre. Pour cette première année, les dossiers doivent être rentrés avant juin. « Nous avons déjà beaucoup de demandes de la part du secteur, conclut Yves Goldstein. Nous voulons faire de l'audiovisuel un secteur clé de l'économie de la capitale. A terme, nous espérons que toute la structure de Screen.brussels sera logée dans la Cité des médias à Reyers. » ■

VANESSA LHULLIER